

**COMITÉ CONSULTATIF  
DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS  
OU  
EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE**

Procès-verbal de la séance du Comité consultatif des services aux élèves HDAA 2012-2013 de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 22 mai 2013 à 19h15, à l'école Jacques-Ouellette.

<b>Représentants des parents</b>		<b>Présence</b>	<b>Absence</b>
M <sup>mes</sup>	Julie Drouin	Présidente	X
	Isabelle Poisson	Rep. Comité de parents	X
	Isabelle Tardif	Membre	X
	Isabelle Choquette	Membre	X
	Anne-Marie Cardinal	Membre	X
	Isabelle Lamoureux	Membre	X
	Johanne Daudier	Membre	X
	Wilma Machado	Membre	X
	Marie Legault	Membre	X
	Chantal Gadoua	Membre	X
	Audrey Bourgeois	Membre	X
	Élaine Dadamo	Membre	X
	Annie Clermont	Membre	X
MM.	Pascal Bujold	Vice-président	X
	Rachid Hacherouf	Membre	X
	Benoit Lapointe	Membre	X
	Michel Rocheleau	Trésorier	X
	Alain Riendeau	Rep. Com. Parents substitut	X
<b>Représentants de la communauté</b>			
M <sup>me</sup>	Sophie Surprenant	Travailleuse sociale	X
M <sup>me</sup>	Béatrice Perron	Représentant ARATED	X
<b>Représentant des directions d'école</b>			
M	Serge Caron		X
<b>Représentante des enseignants</b>			
M <sup>me</sup>	Jocelyne Veilleux		X
<b>Représentante des professionnels</b>			
M <sup>me</sup>	Stéphanie Brosseau		X
<b>Représentante du personnel de soutien</b>			
M <sup>me</sup>	Joanne Lapierre		X
<b>Services des ressources éducatives</b>			
M <sup>me</sup>	Marie France Martinoli	Directrice adjointe	X

+ M<sup>me</sup> Michelle Laguë (Commissaire)

## **1. Constatation du quorum**

M<sup>me</sup> Julie Drouin constate le quorum à 19h25.

## **2. Ouverture de l'assemblée**

La présidente ouvre l'assemblée à 19h25 et invite la directrice intérimaire de l'école Jacques-Ouellette, Mme Nancy Royer à prendre la parole.

M<sup>me</sup> Royer souhaite la bienvenue aux membres et explique les particularités de l'école.

Seule école spécialisée au Québec consacrée aux jeunes ayant une déficience visuelle âgés de 4 à 21 ans, l'école Jacques-Ouellette offre des services de scolarisation et de soutien à l'apprentissage à plus de 300 élèves répartis dans l'ensemble des régions de l'ouest du Québec.

Elle permet aux élèves de suivre le programme régulier tant du préscolaire et du primaire que du secondaire, incluant les différents parcours du secteur de l'adaptation scolaire dont, des programmes de formation en métiers semi-spécialisés (FMS) et un centre de formation en entreprise et récupération (CFER). Elle met à leur disposition des outils et du matériel scolaire adaptés, qui respectent le mode et le rythme de leur apprentissage. École spécialisée, elle met tout en oeuvre pour que ses élèves développent les compétences leur permettant de bien s'intégrer à la société d'aujourd'hui : des locaux d'expérimentation tels que chambre blanche, chambre noire et local de manipulation; une bibliothèque offrant une collection de volumes imprimés en gros caractères et de livres en braille; un poste informatique adapté à l'usage de chaque élève; une piscine et un gymnase doté d'un mur d'escalade.

## **3. Adoption de l'ordre du jour**

Le sujet divers « Assemblée générale » est ajouté à l'ordre du jour au point Sujets divers à la demande de M<sup>me</sup> Julie Drouin.

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M Alain Riendeau et appuyée par M Michel Rocheleau.

#### **4. Parole au public**

M<sup>me</sup> Michelle Laguë salue les membres et réitère son intérêt pour le comité ÉHDAA.

#### **5. Présentation de la Conseillère Pédagogique pour les services de garde**

M<sup>me</sup> Isabelle Forget, conseillère pédagogique pour les services de garde explique aux membres son rôle à la CSMV.

Ce service est offert depuis 2006-2007 et couvre les 46 services de garde de la CSMV et leur taux de fréquentation est de 85% incluant les dineurs.

La formation régulière des éducatrices est un diplôme de secondaire 5, mais puisque la clientèle et les besoins évoluent d'année en année, les éducatrices ont besoin de plus de formation et de compétences. M<sup>me</sup> Forget a développé une formation en gestion des comportements et ÉHDAA pour répondre à ce nouveau besoin. Une formation sur les plans d'intervention et la préparation pour suivre un PI est également disponible, de même que plusieurs autres formations sur les différents problèmes des enfants (TED, TDAH, etc.)

Une analyse est en cours concernant les besoins pour les élèves particuliers en SG, les besoins en formations, les problèmes rencontrés et les ressources disponibles. Par la suite, il sera plus facile de mettre en place des services qui aideront les techniciennes à répondre aux besoins de la clientèle.

M<sup>me</sup> Forget rappelle que chaque école est responsable et libre de faire former leurs éducatrices à leur rythme et selon leur ouverture face aux élèves aux besoins particuliers. Elle espère que l'accès aux formations sera accru à court terme.

#### **6. Pause et visite guidée de l'école Jacques-Ouellette**

#### **7. Adoption du procès-verbal du 27 mars et du 22 avril 2013**

L'adoption du procès-verbal du 27 mars 2013 est proposée par M<sup>me</sup> Audrey Bourgeois et secondée par M<sup>me</sup> Joanne Daudier.

L'adoption du procès-verbal du 22 avril 2013 est proposée par M<sup>me</sup> Isabelle Lamoureux et secondée par M Rachid Hacherouk.

## **8. Info-parents électronique**

M<sup>me</sup> Martinoli informe que la CSMV procède actuellement à la mise à jour de son site internet. Ce projet de mis à jour est directement en lien avec le mandat du sous-comité informations car plusieurs informations et liens utiles pour la clientèle HDAA sont ou devraient être sur le site.

Il reste à terminer une présentation sur le « Portrait de services offerts aux ÉHDAA » et sur le « Plan de communication ÉHDAA » pour la rentrée 2013. La mise à jour du site web par la CSMV sera probablement envoyée sur le portail des écoles.

M<sup>me</sup> Martinoli demande aux membres ce qu'il serait important de voir sur le site pour les parents d'enfant HDAA. Le mandat demandé à notre sous-comité est de recommander des flashes d'informations.

Il est mentionné que le Guide d'accompagnement à l'intention des parents ayant des enfants avec des besoins particuliers devrait en lien sur le site.

## **9. Plan stratégique de la CSMV (nos recommandations)**

Suite à la présentation du plan stratégique de la CSMV, le comité ÉHDAA devait faire part de ses commentaires et recommandations pour le 22 mai 2013. Toutefois, aucun texte n'a été écrit en date d'aujourd'hui.

M<sup>me</sup> Isabelle Poisson demande aux membres s'il serait bon, même si la date limite est écoulée, de faire parvenir à la CSMV le point de vue du comité ÉHDAA sur le plan stratégique présenté.

M<sup>me</sup> Isabelle Tardif mentionne qu'elle est en accord avec le plan stratégique mais elle se demande quels moyens aura le comité afin de jouer son plein rôle.

Les membres sont d'avis de préparer un texte reflétant notre approbation au plan stratégique tout en nous questionnant sur la place et l'implication du comité dans les décisions prises concernant la clientèle représentée par le comité.

Les membres de l'exécutif du comité rédigeront un texte et l'on procèdera à son approbation par les membres par courriel avant l'envoi du texte à la CSMV.

## **10. Chantier ÉHDAA (Suivi)**

M<sup>me</sup> Martinoli fait le compte rendu de la dernière rencontre du 16 avril dernier sur le chantier ÉHDAA.

### Comité classement

La mise en place des comités d'étude et références pour les élèves en classes spécialisées est terminée, de même que les analyses pour les classes DGA, Aider et déficience légère.

Les analyses pour les élèves dysphasiques et autres élèves HDAA intégrés sont en cours.

### Comité Rôle et responsabilités

Concernant l'analyse des postes d'orthopédagogue, le service des ressources humaines est à valider la description de tâches de cette catégorie d'emploi.

L'analyse du poste de technicien en éducation spécialisé (Tes) est en cours.

### Comité répartition des ressources

Une analyse des services offerts est présentement en cours suite à la constatation d'une inégalité entre les services offerts au primaire et secondaire et entre les milieux. Il faut tout d'abord harmoniser les services offerts dans les classes spécialisées et par la suite harmoniser les services entre le primaire et le secondaire.

Pour le primaire, les budgets sont octroyés directement par la CSMV alors qu'au secondaire les services sont payés à même le budget de l'école.

## **11. Parole au responsable du comité de parents**

M<sup>me</sup> Isabelle Poisson mentionne que M Anthony Bellini, directeur général adjoint, a annoncé que le MELS a accordé une enveloppe budgétaire pour la construction d'une nouvelle école à Brossard.

Le MELS finance seulement les bâtisses et les terrains doivent être négociés avec les villes et la CSMV. Une bâtisse neuve n'est pas obligatoire pour le MELS, toutefois il en coûte souvent plus cher de rénover une bâtisse existante.

La CSMV doit faire des propositions de bâtisse et par la suite c'est le MELS qui prend la décision finale.

M. Bellini explique qu'il manque de places à Brossard depuis plusieurs années de même qu'à St-Hubert. Les secteurs au Sud de l'autoroute 30 et près de l'aéroport seront les prochains secteurs à exploser démographiquement et qui auront besoin de deux nouvelles installations. D'autres représentations et demandes seront à faire auprès du MELS.

La CSMV essaie toujours de déplacer le moins possible les élèves mais la situation actuelle de surpopulation des écoles de Brossard et de St-Lambert oblige parfois le voyageement d'élèves vers un autre secteur.

Une demande doit également être faite au MELS d'ici l'automne pour l'agrandissement de l'école Des Saints-Anges de St-Lambert.

## **12. Parole aux membres**

### Sondage au comité de parents

M<sup>me</sup> Isabelle Poisson donne une brève explication les résultats du sondage auprès des membres du comité de parents.

Deux questions étaient posées soit :

- Y-a-t-il un point régulier sur les ÉHDAA à l'ordre du jour de votre CÉ?
- Combien de membres de votre CÉ, ont un ou des enfants HDAA?

Seulement 15 membres parents sur 62 ont répondu au sondage. De ces 15 réponses, seulement 2 disent avoir un point régulier sur les ÉHDAA à l'ordre du jour de leur CÉ. Et l'une d'elle mentionne qu'en 8 ans elle ne se souvient avoir traité quelque chose à ce point.

De plus, sur les 15 réponses reçues, il y aurait 10 parents qui ont un ou des enfants HDAA.

Les résultats du sondage seront envoyés aux membres par courriel et un retour sera fait sur ce dernier à la rencontre du 17 juin prochain.

### Transfert des classes Phénix

M<sup>me</sup> Isabelle Lamoureux mentionne que les classes Phénix seront transférées de l'école St-Edmond à l'école André-Laurendeau. Ce changement implique un long temps de transport en taxi et elle trouve dommage que l'école de son enfant se retrouve aussi loin de la maison.

M<sup>me</sup> Marie-France Martinoli explique que ce choix a été fait pour donner l'accès aux programmes FMS et FPT qui sont disponibles à André-Laurendeau. Il faut également ajouter que la disponibilité des places dans les écoles sont tenus en compte, ce qui peut occasionner parfois des transferts de classes entre écoles.

### Projet TEVA

M<sup>me</sup> Béatrice Perron présente brièvement le projet TEVA (transition de l'école à la vie active) de l'organisme l'ARATED. Le projet TEVA est un guide aidant à la transition des jeunes quittant l'école vers un premier emploi, donc de préparer la vie après l'école. L'ARATED pourrait venir faire une présentation au comité ÉHDAA, une date est à confirmer.

### **13. Affaires diverses**

Assemblée générale : Une date doit être choisie, le mercredi 23 octobre 2013 est proposé par M<sup>me</sup> Drouin. Toutefois, il faut valider avec les dates de l'assemblée annuelle de parents avant l'adoption finale de la date.

### **14. Levée de l'assemblée**

L'assemblée est levée à 21h53 par M<sup>me</sup> Joanne Daudier et secondée par M Michel Rocheleau.

Rédigé par :  
Mme Julie Drouin, Présidente

JD / ip